

Membres du conseil d'administration présents :

Mme Murielle Dubois Dubois, présidente
Mme Danielle Bélair, vice-présidente
M. André St-Laurent, trésorier
Mme Michelle Gauthier, secrétaire
Mme Louise Sauvageau, Adm.A., administratrice
Mme Josée C. Alessi, administratrice

Membre du conseil d'administration absent :

M. Raymond Gagné, administrateur

Invités :

M. Charles-Étienne Fillion, président d'assemblée
Mme Marie-Pier Boutin, directrice générale de La Maison Le Réveil
Mme Maryse Lauzier, régisseur de la ville de Longueuil
Mme Élane Latreille, commis comptable de La Maison Le Réveil

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un ou d'une président (e) et d'un ou d'une secrétaire de l'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2024
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2024
7. Présentation et adoption du rapport annuel 2024-2025
8. Présentation et adoption des états financiers 2024-2025
9. Présentation des prévisions budgétaires
10. Nomination du vérificateur financier 2025-2026
11. Présentation de la planification 2025-2026
12. Nomination d'un (e) président (e) et d'un(e) secrétaire d'élection
13. Élections des membres du conseil d'administration
14. Période de questions
15. Varia
 - a) Travaux
16. Levée de l'assemblée

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Marie-Pier Boutin déclare l'assemblée ouverte à 13h34. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

2. Vérification du quorum

Selon les règlements généraux, les membres présents constituent le quorum.

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire de l'assemblée

Il est proposé par Mme Carole Lévesque appuyée par M. Michel Hill de nommer M. Charles-Étienne Filion président d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Aucun membre n'ayant manifesté son opposition ou son abstention, l'assemblée, à l'unanimité des voix, nomme M. Charles-Étienne Filion, à titre de président des délibérations de l'assemblée.

Il est proposé par Mme Chantal Allard appuyé par Mme Michelle Gauthier de nommer Mme Louise Sauvageau secrétaire d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Aucun membre n'ayant manifesté son opposition ou son abstention, l'assemblée, à l'unanimité des voix, nomme Mme Louise Sauvageau, à titre de secrétaire de séance de l'assemblée.

M. Charles-Étienne Filion se présente. Il œuvre auprès du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour le centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME). Il nous rappelle que l'avis de convocation a bien été produit il y a 21 jours et explique le fonctionnement de la rencontre et précise qu'en assemblée, les membres sont là pour obtenir la reddition de compte des administrateurs et prendre certaines décisions, la plus importante étant l'élection des administrateurs.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Charles-Étienne Filion explique que l'ordre du jour est invariable. Toutefois, des sujets peuvent être ajoutés au Varia.

Il est proposé par Mme Rosanne Faucher appuyée par M. John Daniel Brown d'adopter l'ordre du jour.

Aucun membre n'ayant manifesté son opposition ou son abstention, l'assemblée adopte, à l'unanimité des voix, l'ordre du jour tel que présenté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle était disponible sur le site Internet de La Maison Le Réveil avec tous les autres documents requis pour l'assemblée et accompagnant l'avis de convocation. Il est proposé par Mme Chantal Allard et appuyé par Mme Carole Lévesque d'adopter le procès-verbal.

L'assemblée confirme à l'unanimité le procès-verbal du 19 juin 2024 avec dispense de lecture.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire portant sur les règlements généraux de l'organisation était disponible sur le site Internet de La Maison Le Réveil avec tous les autres documents requis pour l'assemblée et accompagnant l'avis de convocation. Il est proposé par M. John Daniel Brown appuyée par M. Sylvain Roy d'adopter le procès-verbal.

L'assemblée confirme à l'unanimité le procès-verbal du 29 août 2024 avec dispense de lecture.

7. Présentation et adoption du rapport annuel 2024-2025

Dépôt du rapport annuel 2024-2025

Présidence du conseil d'administration

Mme Murielle Dubois, présidente du conseil d'administration, présente les membres du conseil d'administration.

(Voir présentation PowerPoint – pages 6 à 8)

Elle décrit les multiples dossiers que le conseil d'administration a traité durant l'année. Ce fut une année d'exception qui a demandé de déployer des efforts additionnels aux membres du conseil d'administration pour soutenir la direction générale dans ses défis, entre autres, le déménagement temporaire. La directrice générale, les employés, les membres de la Ville de Longueuil et les bénévoles ont effectué un travail colossal. En 45 ans d'existence on peut imaginer tout le tri des biens qui a dû se faire. Elle les remercie tous de leur collaboration, sans eux, on n'y serait pas arrivés. (Voir présentation PowerPoint – pages 6 à 8).

L'organisation et la réalisation du 45^e anniversaire furent une réussite et elle remercie les membres du comité du 45^e anniversaire d'avoir fait un succès de cet événement.

Maintenant que le déménagement est fait, elle explique aux membres qu'une adaptation doit se faire et sollicite leur collaboration et leur compréhension dans l'adaptation au changement. Elle adresse des remerciements à Mme Maryse Lauzier pour son excellent soutien.

Direction générale

Mme Marie-Pier Boutin, directrice générale présente le rapport des activités 2024-2025.
(Voir présentation PowerPoint – pages 9 à 13)

Les adhésions augmentent autant en quantité de membres qu'en inscription aux activités. Elle décrit les activités, les sorties et le nombre de participants autant aux activités qu'aux sorties. Le processus du déménagement est expliqué (planification, ménage, organisation et mise en place). Trois aides financières ont été accordé à l'organisation. Concernant la clientèle, 86% des membres résident à Longueuil. Une présentation du profil socio-démographique des membres est faite (statistiques). Elle remercie sa grande équipe pour leur soutien et leur excellent travail. Grâce à l'aide de la ville de Longueuil le déménagement s'est déroulé à merveille. Un grand merci à Mme Maryse Lauzier.

Période de questions sur le rapport d'activités

M. Charles-Étienne Filion invite les membres à poser leurs questions et à émettre leurs commentaires.

Aucune question n'est posée. L'assemblée applaudit en guise de remerciement.

Il est proposé par Mme Nicole Jolicoeur appuyée par M. John Daniel Brown d'adopter le dépôt du rapport annuel 2024-2025.

**L'assemblée prend acte du dépôt du rapport annuel du conseil
d'administration et de la direction générale portant sur l'exploitation de
l'organisation en 2024-2025.**

8. Présentation et adoption des états financiers 2024-2025

(Voir présentation PowerPoint – pages 14 à 17)

M. André St-Laurent, trésorier, procède à la présentation des états financiers de l'exercice financier s'étant terminé le 30 avril 2025. Les états financiers, ont été préparés (avis au lecteur) par la firme comptable Poulin-Ladouceur-Nadeau . M. Saint-Laurent réfère aux pages 14 à 17 de la présentation PowerPoint).

Monsieur Saint-Laurent rappelle que la mission de compilation a été effectuée conformément aux normes canadiennes des services connexes (NCSC) 4200 et que l'appréciation des 10 états financiers ne comporte aucune réserve.

Il procède à la présentation des états financiers de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 avril 2025 avec un déficit de 33 192 \$. L'actif net de la maison le réveil est 185 685 \$.

Il relève ensuite les postes qui ont connu des variations importantes par rapport au budget et explique les raisons de ces écarts.

M. Charles-Étienne Filion invite les membres à poser leurs questions et à émettre leurs commentaires.

Période de questions sur la présentation de M. St-Laurent

Madame Carole Lévesque demande ce qui explique l'écart entre le 24 703 \$ (produits reportés de 2024) et 140 401 \$(produits reportés 2025). **Monsieur Saint-Laurent indique que ce sont les 3 subventions qui n'avaient pas été accordées l'année précédente (grosso modo : 75 000\$, 22 000\$ et 40 000\$)**

Madame Carole Lévesque demande où se trouve le déficit de 500 \$ pour l'activité du 45^e anniversaire. **La perte apparaît dans les soirées thématiques.**

Il est proposé par Mme Rosanne Faucher appuyé par Madame Carole Lévesque de déposer les états financiers 2024-2025 au procès-verbal de l'assemblée.

L'assemblée reçoit les États financiers préparés par la firme comptable Poulin-Ladouceur-Nadeau pour l'exercice s'étant terminé le 30 avril 2025

9. Présentation des prévisions budgétaires

Monsieur St-Laurent présente les prévisions budgétaires pour 2025-2026. Un déficit de 11 075 \$ est anticipé. Le poste budgétaire le plus important est l'administration dans lequel les salaires des employés sont comptabilisés.

Période de questions sur les prévisions budgétaires

Madame Carole Lévesque mentionne avoir lu dans le courrier du Sud qu'une grosse subvention de la part de la direction des loisirs de la ville de Longueuil avait été octroyée à la Maison Le Réveil. **Mme Marie-Pier Boutin précise que la Maison Le Réveil a reçu 30 000 \$ de subventions de la ville de Longueuil et 35 000 \$ additionnel en compensation pour la relocalisation. Il semble que la source de l'article soit erronée et on demande de retrouver l'article en question.**

Madame Carole Lévesque demande combien il y a d'employés. **Madame Marie-Pier Boutin mentionne que cinq employés travaillent à la permanence et une employée temporaire suite à l'obtention d'une aide financière.**

M. Michel Legault demande si les administrateurs du Conseil d'administration reçoivent un salaire. **Madame Murielle Dubois répond que les administrateurs travaillent tous bénévolement.**

M. Charles-Étienne Fillion informe l'assemblée que le budget n'a pas à être adopté par l'assemblée il relève de la responsabilité du Conseil d'administration d'adopter le budget 2025-2026.

L'assemblée, ayant été consultée, les membres se prononcent en faveur des prévisions budgétaires, de l'exercice financier 2025-2026, telles que proposées par le conseil d'administration.

10. Nomination du vérificateur 2025-2026

M. André St-Laurent, trésorier, proposer de conserver le même vérificateur financier.

Il est proposé par M. André St-Laurent, appuyé par Mme Chantal Allard de renouveler l'engagement de la firme Poulin-Ladouceur-Nadeau comme vérificatrice des états financiers de la prochaine année.

N'ayant reçu aucune objection, l'assemblée convient à l'unanimité des participants d'octroyer le mandat d'audit de l'exercice financier qui se terminera le 30 avril 2026 au cabinet comptable Poulin-Ladouceur-Nadeau.

11. Présentation de la planification 2025-2026

Mme Marie-Pier Boutin, directrice générale, présente sa planification 2025-2026 et parle du financement de l'organisme, des ressources humaines et du développement de l'offre de services de l'organisme (échéance juin 2027). Concernant le dernier sujet, il concerne le retour sur les lieux, dans les nouveaux locaux. Le but est d'adapter davantage l'offre aux nouveaux besoins des aînés et des retraités

12. Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection

Proposé par Mme Murielle Dubois et secondé par Mme Josée Alessi, Le conseil d'administration a désigné M. Fillon pour agir à titre de président d'élection et Mme Louise Sauvageau pour agir à titre de secrétaire d'élection.

13. Élection des membres du conseil d'administration

M. Fillon mentionne qu'il y a quatre (4) postes d'administrateur à pourvoir sur un nombre total de sept (7), soit ceux de Mme Michelle Gauthier, Mme Murielle Dubois, M. Raymond Gagné et de André St-Laurent dont les mandats de deux ans prennent fin. Les trois derniers sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Mme Murielle Dubois et M. André St-Laurent se présentent à tour de rôle. M. Gagné étant absent, Mme Murielle Dubois le présente à l'assemblée.

Suivant nos règlements généraux, les trois personnes ayant soumis leur candidature dans les délais prescrits sont nommées par acclamation.

M. Charles-Étienne Filio ouvre une période de candidature pour pourvoir le quatrième poste qui était laissé vacant. Il explique quelles sont les responsabilités d'un administrateur bénévole et son engagement.

La candidature de M. John Daniel Brown est proposée par Mme Rosanne Faucher. M. Brown décline l'invitation pour des raisons personnelles.

Personne d'autre ne répond à l'appel, le quatrième poste demeure vacant et pourra être pourvu en cours d'année par le conseil d'administration.

Comme 3 candidats se présentent et que 4 postes sont en élection M. Charles-Étienne Filion invite les participants qui sont contre cette élection ou qui souhaitent s'abstenir à se manifester.

Proclamation des résultats

L'assemblée convient à l'unanimité des voix, l'élection de Mme Murielle Dubois, M. André St-Laurent et de M. Raymond Gagné pour un mandat de deux (2) ans.

Félicitations aux élus.

14. Période de questions

M. Normand Proulx demande si de présenter un permis de conduire est une obligation. **Mme Marie-Pier Boutin réponds que non. La raison pour laquelle on demande le permis est pour s'assurer que la réceptionniste entre correctement les coordonnées du membre dans le système informatique Amilia.**

Madame Carole Lévesque demande pourquoi on reçoit une facture à 0\$ par courriel. **Mme Marie-Pier Boutin explique que la facture se génère automatiquement et elle permet de confirmer l'inscription.**

M. Michel Legault demande s'il y a un défibrillateur cardiaque dans la bâtisse. **Mme Marie-Pier Boutin répondant l'affirmative et tous les responsables des activités sont informés de la procédure à suivre.**

M. Pierre Girardin, non membre, demande s'il peut joindre le conseil d'administration en cours d'année. **M. Charles-Étienne Filion répond qu'effectivement, il peut déposer sa candidature au Conseil d'administration qui doit coopter son adhésion. D'abord il doit être obligatoirement membre de l'organisation. Si sa candidature est retenue, elle sera valide immédiatement et votée à la prochaine assemblée générale annuelle. Mme Murielle Dubois ajoute qu'il existe d'ailleurs une procédure d'accueil d'un nouveau membre au Conseil.**

Mme Carole Lévesque demande s'il y a une diminution de l'achalandage puisque les lieux sont moins accessibles. Aussi est-ce que la baisse de revenus est prévue au budget? **Mme Marie-Pier Boutin indique que la ville de Longueuil a prévu la baisse des revenus, c'est pourquoi elle a octroyé une deuxième subvention pour compenser le manque.**

15. Varia

a) Travaux

Mme Lauzier décrit l'avancement du projet :

- Les enveloppes des appels d'offres sont ouvertes
- L'entrepreneur a été sélectionné et sera présenté au conseil de Ville en juillet
- À ce jour, l'échéancier est respecté.
- Actuellement, rien de ce qui se fait dans l'ombre ne parait. Le désencombrement est commencé.
- On espère de très beaux locaux.



16. Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée, Mme Murielle Dubois rend hommage à Michelle Gauthier qui quitte le conseil d'administration pour des raisons personnelles. Son départ laissera un grand vide. Par des applaudissements, l'assemblée remercie Michelle pour sa dévotion, son professionnalisme et son implication à la Maison Le Réveil.

M. Michel Hill propose la levée de l'assemblée à 14h50.

Murielle Dubois
Présidente du conseil d'administration